

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1289

Rubrik: Santé

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour que souffle le vent de l'histoire

La Suisse a besoin d'engager un véritable débat sur son passé. Certes, cet exercice ne peut se faire dans la précipitation, mais la lutte contre le racisme et les discriminations doit être menée sans relâche et toute la population doit y être associée.

LA BOURRASQUE QUI a soufflé sur la Suisse ces dernières semaines semble se calmer. Nous ne sommes plus seuls à être montrés du doigt: les Etats-Unis découvrent qu'ils ont confisqué en 1952 déjà les avoirs en déshérence déposés dans les banques étrangères et qu'ils n'ont guère montré d'empressement à répondre aux demandes des victimes de l'Holocauste; leur politique à l'égard de l'immigration juive durant la guerre fut beaucoup plus restrictive que celle de la Suisse et une partie de l'or versé aux Alliés par la Confédération dort toujours dans les caves du ministère des Finances à Washington. En France et ailleurs, on rouvre des dossiers peu glorieux.

Cette baisse de pression est salutaire. Elle devrait nous permettre de dépoussiérer notre histoire dans la sérénité. Car en la matière, la passion est mauvaise conseillère. Nous en avons eu un avant-goût avec les déclarations intempestives de Jean-Pascal Delamuraz et les exigences déplacées du Comité central du parti socialiste suisse.

Confronter les mythes

Les travaux de la commission Bergier ne vont pas déboucher sur des révélations fracassantes. Pour l'essentiel, les faits sont établis depuis longtemps, pour ce qui a trait aussi bien à la politique de neutralité qu'à notre attitude à l'égard des réfugiés et aux affaires en or de la Banque nationale. Mais ces faits n'ont pas encore trouvé place dans la conscience collective helvétique, dérangeants qu'ils sont pour l'image forgée d'une Suisse résistante, indépendante et humanitaire. Les mythes ont la vie dure, à tel point qu'ils en deviennent contre-productifs, nuisant à notre capacité d'affronter la réalité présente.

Associer le peuple

Revisiter notre passé ne représente pas un exercice facile. Cette considération guide probablement la conduite prudente du Conseil fédéral. Si ce dernier se refuse pour l'instant à engager financièrement la Confédération et à précipiter la création d'une fondation de droit public chargée de gérer les

fonds déjà versés et à venir, c'est qu'il craint l'opinion publique, heurtée par la virulence des attaques portées contre la Suisse. Le moment venu, la décision appartiendra au Parlement. Il faudra alors rejeter les arguties juridiques qui permettraient de soustraire la décision au référendum facultatif. Dans une démocratie directe, il n'est pas concevable que le peuple soit tenu à l'écart d'une telle démarche. L'affaire n'est pas d'abord de gros sous; elle engage toute la population dans la réécriture de son histoire, non pas pour assumer une «culpabilité collective» problématique, mais, en acceptant notre passé d'ombres et de lumière, pour affirmer une identité renouvelée.

Pas de référendum en vue

Dans cette perspective, le fonds ne compensera ni n'excusera rien; il exprimera simplement notre solidarité avec les victimes de l'Holocauste et notre volonté de lutter sans relâche contre le racisme et toutes les discriminations. On ne voit pas là matière à ce qu'aboutisse un référendum. jd

SANTÉ

Tristes records

SEUL UN ENQUÊTE menée par le Registre genevois des tumeurs, la Suisse connaît le taux de cancer le plus élevé de tous les pays européens, et Genève arrive en tête des cantons suisses.

Mais à quelque chose malheur est bon: grâce à l'efficacité de leur système de santé, les patients genevois peuvent compter sur des chances de guérison parmi les meilleures d'Europe.

Selon les spécialistes, les abus de tabac et d'alcool, le manque d'exercice et une alimentation déséquilibrée figurent parmi les principaux facteurs responsables du cancer. Si le constat est correct, il faut donc renforcer massivement les moyens à disposition de la prévention. Genève pourra alors se vanter d'un autre record, celui de l'efficience, c'est-à-dire les meilleurs résultats au moindre coût.

Rappelons qu'en Suisse seuls 2% des dépenses de santé sont affectés à la prévention. jd